

<b>Fiche de poste :</b> <b>Infirmier(e)</b>	Date d'application : Janvier 2020 Edition : 07 – 01/03/2007 Réf. : DSIRMT/PhF/MJS
<i>Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques</i>	Quotité de travail : 100 % - 90% - 80% - 50%
	Validation : Ph. FAUGERON

### LIAISON HIERARCHIQUE

Coordonnateur Général des Soins : **Philippe FAUGERON**  
FF de Cadre Supérieur de Santé : **C. BOURGES**  
Cadres de santé : **Céline DE OLIVEIRA**

### LIAISON FONCTIONNELLE

Chef de service : **Dr Rémi BOUDET**

### IDENTIFICATION DU POSTE

- **POLE SURVEILLANCE MEDICALE CONTINUE**
  - **Service NEPHROLOGIE**

### PRESENTATION DU SERVICE

- L'unité de Néphrologie comporte 14 lits d'hospitalisation + 1 lit d'hospitalisation de jour Dialyse Péritonéale.
- Située au 8<sup>ème</sup> étage du bâtiment médico-chirurgical, elle fait partie du service de Néphrologie-Hémodialyse.
- Elle est spécialisée dans le diagnostic et le traitement des maladies rénales. Elle prend en charge des patients en dialyse péritonéale (DP), quel que soit leur motif d'hospitalisation et accueille en repli les patients traités en transplantation et en hémodialyse.
- Le service travaille également en réseau avec l'ALURAD (Association Limousine pour l'Utilisation du Rein Artificiel à Domicile)

### CADRE REGLEMENTAIRE

Exercice de la fonction conforme au décret 2004-802 du 29/07/2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique.  
Décret n°2002-1198 du 23/9/2002 relatif aux conditions de fonctionnement des établissements de santé qui exercent l'activité de traitement de l'insuffisance rénale chronique... (Notamment art. D712-133)

### MISSIONS DU POSTE

- Prise en charge globale des patients hospitalisés en collaboration avec les aides-soignants ;
- Prise en charge des patients en dialyse péritonéale.

### ACTIVITES PRINCIPALES

- Réaliser les soins de façon personnalisée ;
- Participer à l'information et l'éducation des patients insuffisants rénaux concernant l'alimentation, la surveillance et l'hygiène de l'abord vasculaire ;
- Assurer un soutien relationnel lié à la chronicité spécifique des pathologies ;
- Les week-ends et jours fériés :
  - prendre en charge les patients en replis de DP quel que soit le problème médical et/ ou chirurgical,
  - travailler en réseau avec l'ALURAD et les infirmiers libéraux : permanence téléphonique pour les patients dialysés à domicile,

Pour l'infirmier(e) sur le poste de DP :

- Assurer l'information, l'éducation et la formation des patients en DP et/ ou leur entourage ;

- Assurer la formation des infirmiers libéraux ;
- Installer les patients à domicile ;
- Réaliser les bilans et examens spécifiques en hospitalisation de jour ;
- Gérer les stocks de matériel spécifique.
- De 7h à 9h : travailler en collaboration avec l'IDE du service ; à partir de 9h : prendre en charge les patients de DP et participer aux tâches du service si disponibilité ;

### **QUALITES ET COMPETENCES REQUISES**

- Rigueur, disponibilité et capacités d'adaptation ;
- Implication dans les évolutions du service ;
- Esprit d'initiative dans le respect du domaine de compétences ;
- Maîtrise des attitudes relationnelles ; sens du travail en équipe ;
- Discrétion et respect du secret professionnel ;
- Connaissances en néphrologie souhaitées, aptitudes à les acquérir et à les réajuster.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE**

- **Horaires IDE :**
  - 6h30 - 14h15 ; 13h45 - 21h29 ; 21h -7h ;
- **Horaires IDE DP :**
  - 1 IDE → 8 h -15 h 44
  - 2 IDE (mardi et jeudi) → 7h - 14h44 ; 10h - 17h44
- Pour les agents fixes de nuit : période d'1 mois de jour obligatoire / an
- **Temps de travail annuel selon le nombre de dimanches et fériés travaillés :**
  - 100% : 1547 h ou 1561 h ou 1575 h ;
  - 90% : 1392 h ou 1405 h ou 1418 h ;
  - 80% : 1238 h ou 1249 h ou 1260 h ;
  - 50% : 774 h ou 781 h ou 788 h.